



شركة الإستثمارات الطاقة
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES

Vers la création d'une Super ESCo



R A P P O R T D ' A C T I V I T É
2018





“

(...) Le Royaume du Maroc œuvre constamment pour s'adapter en permanence aux mutations à venir en vue d'assurer son développement économique et social et répondre durablement à ses besoins croissants en énergie. La sécurité de l'approvisionnement, la disponibilité de l'énergie ainsi que l'efficacité énergétique et la préservation de l'environnement sont les piliers de sa stratégie énergétique. Notre engagement dans la voie du développement d'un modèle énergétique efficient et décarbonisé au bénéfice du bien-être et de la prospérité de nos citoyens s'appuie prioritairement sur la montée en puissance des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique. (...)

« Nous multiplions nos efforts pour changer profondément nos modes actuels de production et de consommation d'énergie, pour les rendre efficients, efficaces et viables. Afin de traduire dans les faits Notre volonté de soutenir les programmes d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, Nous avons entrepris les réformes législatives et réglementaires nécessaires pour institutionnaliser les dispositifs pertinents de modernisation de notre secteur énergétique.

« L'efficacité énergétique constitue aujourd'hui avec les énergies renouvelables une nouvelle révolution dans le secteur énergétique grâce à l'évolution technologique qui assure une corrélation entre ces deux composantes. Elles devraient être intégrées et prises en considération dans les décisions d'investissement et de choix technologique dans l'ensemble des secteurs-clés et gros consommateurs d'énergie, notamment l'industrie, le bâtiment, le transport, l'éclairage public et l'agriculture.

« Notre engagement dans ce domaine s'étend au-delà du territoire marocain et s'est matérialisé de manière concrète par les actions et les projets que Nous avons lancés, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, particulièrement avec nos pays frères africains. (...)

”

Extraits du Message Royal à la suite de l'attribution du Prix du Visionnaire en Efficacité Énergétique (Energy Efficiency Visionary Award).

Forum mondial sur l'Efficacité Énergétique, Washington, 8 mai 2017.

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT

M. Aziz Rabbah

Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement
Défis et orientations d'un nouvel acteur

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Ahmed Baroudi

La SIE trace les nouvelles voies de l'efficacité énergétique



I. RÉUNIONS DES ORGANES DE GOUVERNANCE

- Le Conseil d'administration
- Le Comité ad hoc
- Le Comité d'audit

II. BILAN ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Transformation de la SIE en super ESCo
2. La SIE quitte le métier de l'investissement pour se concentrer sur celui du service
3. Étude de repositionnement et réorganisation de la société



III. FAITS MARQUANTS

1. Organisation de la 3^e édition du salon Photovoltaïca
2. Accords et partenariats
 - Convention de partenariat avec l'association Women's Tribune
 - Protocole d'accord avec la Commune de Rabat, le Cluster solaire et la GIZ
3. Contribution dans la mise en place du programme d'exemplarité de l'État dans les bâtiments publics
4. Appui au secteur de l'industrie : l'accompagnement des sidérurgies marocaines pour la duplication du modèle Mahgreb Steel
5. Aspects de financement
 - Accréditation du Fonds vert
 - Prêt et coopération avec la KfW

IV. FOCUS SUR LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1. Rappel de la stratégie de l'efficacité énergétique et de ses objectifs
2. Situation actuelle du marché
3. Lancement d'une super ESCo publique, une première nationale
 - Définition du modèle
 - Rôle et champs d'intervention



16

V. UNE VOCATION AXÉE SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

1. Premier lot de mosquées vertes finalisé
2. Des solutions d'efficacité énergétique au profit du ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance
3. Facture énergétique de la Fondation Mosquée Hassan II bientôt en baisse
4. Accompagnement de Maghreb Steel pour rationaliser et performer sa consommation énergétique

VI. AVANCÉES DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND AGADIR

1. Valorisation énergétique des déchets
2. Eclairage public de la ville d'Agadir
3. Mobilité électrique, lignes BHNS



19

VII. PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION RABAT-SALÉ-KÉNITRA

1. Mise à niveau énergétique du siège de la Région RSK
2. Convention et projet de remise à niveau énergétique des centres sociaux de la Région RSK

VIII. PROJET DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS À LA KELAA DES SRAGHNA





MOT DU PRESIDENT

M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Énergie,
des Mines et de l'Environnement

Défis et orientations d'un nouvel acteur

Le Royaume du Maroc a adopté en 2009 une stratégie énergétique nationale, impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, qui érige l'efficacité énergétique en priorité nationale. Il a ainsi été procédé à la mise en œuvre d'une série d'actions visant à développer les mesures d'efficacité énergétique dans tous les programmes de développement socio-économique du pays.

Le Maroc a décidé d'accélérer la cadence des actions d'efficacité énergétique à travers une nouvelle vision stratégique, dans le but d'atteindre une économie d'énergie de l'ordre de 20 % à l'horizon 2030.

Cette stratégie, en cours de finalisation, vise essentiellement les secteurs économiques grands consommateurs d'énergie, à savoir le transport, le résidentiel, l'industrie, l'agriculture et l'éclairage public.

Avec l'accélération de la transition énergétique marocaine, le cadre institutionnel a été amélioré en vue de garantir une convergence et une meilleure coordination entre les différents acteurs marocains.

C'est dans cette perspective que s'inscrit également le repositionnement de la Société d'Investissements Énergétiques (SIE) en tant que société de services énergétiques (Super Esco) public.

Initié en 2018, ce nouveau positionnement de la SIE permettra de faciliter l'exécution des projets de performance énergétique au profit des secteurs public et privé. Ainsi, il a été décidé que la SIE s'adressera à quatre secteurs : le bâtiment public, l'éclairage public, la mobilité et l'industrie. La future ESCO devra également accompagner les PME et autres ESCO pour créer un écosystème national.

Il est à préciser également que le premier axe de la stratégie de développement durable repose sur l'exemplarité de l'Administration publique en matière d'efficacité énergétique. Celle-ci inclut deux objectifs essentiellement axés sur l'utilisation des énergies renouvelables et de la mobilité durable.

La transformation de la SIE en Super Esco est une première nationale. A travers ce modèle innovant, son rôle sera redéfini avec des missions claires et précises lui permettant de répondre aux attentes des administrations publiques dans le domaine de l'efficacité énergétique.



MOT DU DIRECTEUR GENERAL

M. Ahmed BAROUDI

La SIE trace les nouvelles voies de l'efficacité énergétique

Pour donner suite aux dernières orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI liées au secteur de l'énergie, le Conseil d'administration a décidé de modifier le positionnement de la SIE afin d'assurer une meilleure complémentarité entre les acteurs du secteur et ainsi davantage sécuriser les objectifs de la stratégie énergétique nationale.

L'année 2018 fut la première étape de la métamorphose de la SIE qui désormais concentre son action dans le secteur de l'efficacité énergétique et devient une société de service énergétique publique ayant vocation à apporter son expertise aux administrations et aux établissements publics.

La SIE a plusieurs références à son actif dans le secteur: éclairage public, bâtiment public, industrie et transport. A chaque fois un modèle a été préalablement élaboré, puis validé par un premier projet pour sa généralisation. C'est ainsi que plusieurs projets ont été de véritables succès, à la satisfaction des utilisateurs finaux qui ont vu leur facture énergétique fortement réduite.

Le rapprochement entre la SIE et la banque de développement allemande KfW a été poursuivi en 2018 pour se concentrer sur la mise en place d'un soutien financier dédié à l'efficacité énergétique, en particulier dans les bâtiments publics. C'est ainsi que la KfW met à la disposition de la SIE une première facilité de 20 millions d'euros, agrémentée d'un budget d'assistance technique de 5 millions d'euros.

Dans le cadre de l'exécution de ce repositionnement, deux actions ont été maintenues en 2018 pour finalisation, suite aux engagements pris par la SIE :

- support au Grand Agadir pour les projets d'éclairage public et de valorisation énergétique des déchets ;
- mise en œuvre de solutions de pompage d'eau pour l'irrigation au bénéfice des petits agriculteurs (disposant de moins de 5 hectares) menacés par la décompensation du gaz butane : un projet-pilote est engagé dans la province de Kelâa des Sraghna, en coordination avec le ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance, qui lance un programme national de pompage solaire.

Tous ces éléments préfigurent fortement l'année 2019, qui verra la mise en œuvre opérationnelle de la métamorphose de la SIE en Super ESCo publique. La SIE changera d'identité visuelle, disposera d'une nouvelle organisation avec un mode de fonctionnement propre aux sociétés de services avec comme vocation principale la réduction de la facture énergétique des administrations et établissements publics, tout en créant des marchés pour les PME et ESCo privées du Royaume.

I. Réunions des organes de gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la SIE a tenu trois réunions en 2018.

Réunion du 9 janvier 2018

Le 9 janvier, le Conseil d'administration de la Société d'Investissements Énergétiques s'est réuni sur convocation de son Président, au siège du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable.

Extraits des principales décisions

- Le Conseil d'administration ordonne au Comité chargé du repositionnement de la SIE de rendre un avis définitif et de travailler avec un plan d'action et des travaux réalisables pour juin 2018.
- Il s'agira de la trame définitive sur laquelle se basera le Conseil d'administration pour rendre sa décision sur le sort de la SIE.
- Le Conseil approuve les budgets réduits de fonctionnement 2017 et 2018 retenus par la commission DEPP/SIE.

Réunion du 31 mai 2018

Le Conseil d'administration de la Société d'Investissements Énergétiques s'est réuni le 31 mai sur convocation de son Président au siège du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation du procès-verbal du Conseil du 9 janvier 2018 ;
- l'arrêté des comptes de l'exercice 2017 ;
- la convocation de l'assemblée générale ordinaire et les projets de résolutions à lui soumettre.

Extraits des principales décisions

- Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 9 janvier 2018.
- Le Conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 sur un déficit de 8 622 779,12 dirhams qu'il propose d'affecter au compte « report à nouveau ». Par conséquent, le Conseil adopte le projet de rapport de gestion au titre de l'exercice 2017 pour le présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Réunion du 5 octobre 2018

Le Conseil d'administration de la Société d'Investissements Énergétiques s'est réuni sur convocation de son président au siège du ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du procès-verbal de l'arrêté des comptes 2017 du 31 mai 2018 ;
- nomination des nouveaux administrateurs ;
- présentation des travaux du Comité ad hoc chargé du chantier du nouveau positionnement de la SIE et les recommandations associées ;
- report de la décision du désengagement de la SIE dans le capital de la société MASEN ;
- autorisation de la souscription de la SIE à la première moitié de l'augmentation du capital de la société MASEN.



Extraits des principales décisions

- Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.
- Le Conseil coopte :
 - Monsieur Mohamed BENCHAAOUN, Ministre de l'Économie et des Finances, en qualité d'administrateur de la SIE ;
 - Monsieur Abderrahim EL HAFIDI, administrateur de la SIE, en tant que Directeur Général de l'ONEE en remplacement de M. Ali FASSI FIGHRI ;
 - Monsieur Mohammed GHAZALI, administrateur de la SIE, en tant que Secrétaire général du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable.
- Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la proposition du Comité ad hoc qui consiste à repositionner la société SIE comme une société nationale de services énergétiques « Super ESCo » avec un élargissement de ses missions pour accompagner les ESCos et les PME.
- Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la proposition du Comité ad hoc qui consiste au lancement de l'étude pour accompagner ce nouveau repositionnement.
- Le Conseil d'administration décide à l'unanimité l'exercice du droit préférentiel de souscription à titre irréductible et souscrit ainsi à 6 250 000 actions nouvelles. Le Conseil d'administration décide à cet effet de verser immédiatement un montant de 312 500 000 dirhams correspondant à la libération de la moitié des actions souscrites.

Le Comité ad hoc

Mandaté par le Conseil d'administration pour proposer un repositionnement de la SIE, le Comité ad hoc et son groupe de travail ont organisé plusieurs réunions de travail afin de préparer des scénarios de repositionnement pour la SIE ainsi que des recommandations pour les présenter au Conseil d'administration.

Extraits des principales recommandations

- ◆ Les scénarios examinés par le Comité :
 - la dissolution et la liquidation de la SIE ;
 - la fusion-absorption de la SIE par MASEN ;
 - la filialisation de la SIE par MASEN ;
 - la privatisation de la SIE ;
 - la transformation de la SIE en super ESCo.

A l'issue de l'analyse de ces cinq scénarios, le Comité propose de repositionner la SIE en tant que société de services énergétiques devant porter, outre les missions d'une Super ESCo, des activités d'accompagnement des ESCo et des PME dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

- ◆ Une étude sera réalisée et aura pour objectif :
 - l'élaboration des orientations de la Super ESCo, plan de développement, business plan, stratégie de rémunération (basée sur un mapping de marché : par catégorie de projets, secteur, niveau de risque...) ;
 - la proposition d'un modèle équilibré de Super ESCo sans appel à toute forme de sollicitation financière des actionnaires ;
 - les modalités de mise en œuvre de cette transformation en respectant les dispositions législatives et réglementaires en la matière ;
 - le descriptif de toute mesure de mise en œuvre à prendre par toutes les parties impliquées dans cette opération.

Le Comité d'audit

Le Comité d'audit de la SIE a tenu une réunion le 4 octobre 2018.

Extraits des principales recommandations du Comité d'audit

- ◆ Nécessité de la signature des PV par les membres du Conseil d'administration pour la régularité des comptes.
- ◆ La SIE est invitée à négocier pour solder son compte courant associé SALA NOOR dans les meilleurs délais et conditions.

II. Bilan et décisions du Conseil d'administration

1. Transformation de la SIE en super ESCo

Le dernier Conseil d'administration de la Société d'Investissements Énergétiques (SIE) du 5 octobre 2018 s'était réuni pour statuer sur le nouveau positionnement de la SIE. La SIE se transformera alors en une nouvelle structure nationale qui aura vocation à exécuter des projets de performance énergétique au profit des secteurs public et privé.

Grâce à son expertise dans la mise en œuvre de programmes et de projets d'efficacité énergétique tels que les mosquées vertes ou encore l'éclairage public de plusieurs villes, la future Super ESCo s'adressera à des secteurs prioritaires comme le bâtiment public, l'éclairage public, la mobilité et l'industrie. Aussi, elle assurera l'accompagnement des PME et des ESCo pour créer un écosystème national.

Conformément aux standards internationaux et sous un nouveau nom, elle adoptera le rôle d'une société de services énergétiques d'État et sera exclusivement dédiée à l'exécution de projets d'efficacité énergétique.

Les missions futures de la super ESCo

AGRÉGATEUR	TIERS DE CONFIANCE ESCo	APPUI AUX ESCo ET PME PRIVÉES
L'agrégation de la commande publique dans le domaine de l'efficacité énergétique et l'offre de prestations et d'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets d'EE dans les secteurs public et privé	• L'appui à l'émergence d'un écosystème marocain d'ESCo • Cet accompagnement sera assuré sous forme d'actions d'assistance, d'initiation et d'insertion des ESCo en phase de constitution.	Appui à l'émergence d'un tissu d'ESCo et de PME.

2. La SIE quitte le métier de l'investissement pour se concentrer sur celui du service

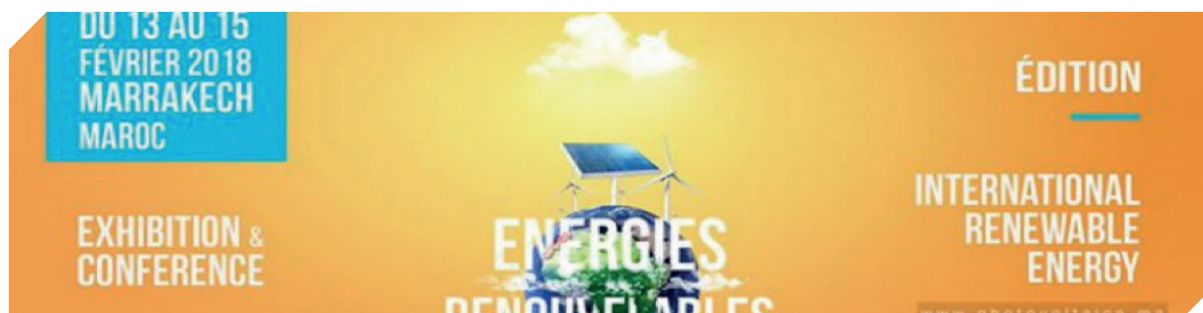
A l'heure où l'efficacité énergétique devient une priorité, la SIE se développe au rythme des besoins croissants du Royaume. En effet, sa transformation en super ESCo est réfléchie de manière à créer un nouvel acteur étatique qui apportera des solutions nécessaires à la rationalisation et à l'amélioration de la consommation d'énergie pour l'ensemble des secteurs. Cette nouvelle structure se concentrera sur le métier du service énergétique et devra assurer le passage au vert pour l'ensemble des bâtiments publics du pays, du moins les plus nécessiteux et énergivores.

3. Etude de repositionnement et réorganisation de la société

Pour mener à bien son repositionnement et plus précisément sa réorganisation, il a été convenu pour la SIE de lancer une étude spécifique. La stratégie et le plan d'action associés du nouveau positionnement de la SIE seront consolidés par l'intervention d'un cabinet spécialisé afin de sécuriser au mieux ses nouvelles prérogatives.

III. Faits marquants

1. Organisation de la 3^e édition du salon Photovoltaica



C'est sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qu'a eu lieu la troisième édition du salon Photovoltaica du 13 au 15 février 2018 au Palais des Congrès de Marrakech. Organisée par le Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable et en partenariat avec MASEN et la Société d'Investissements Énergétiques, cette rencontre est dédiée au secteur des énergies renouvelables et plus particulièrement aux énergies photovoltaïques. Elle a pour objectif de réunir des investisseurs nationaux et internationaux tout en s'orientant vers des opportunités de développement pour l'Afrique.

« Toward sustainable development in Africa » est la thématique de Photovoltaica 2018. En effet, les organisateurs veulent sensibiliser les professionnels sur l'importance de l'investissement dans l'énergie solaire en Afrique.

2. Accords et partenariats

La SIE signe une convention de partenariat avec Women's Tribute

Cette convention a pour objectif de soutenir l'association Women's Tribute qui a été organisée à Essaouira du 16 au 18 mars 2018 un événement sur la thématique « Entreprendre en conscience ».

Il s'agit d'une rencontre annuelle qui dresse le constat de la situation des femmes dans le monde arabe et en Afrique, ce qui représente un handicap au développement. Ce rendez-vous se veut être une plateforme d'échanges en vue prendre les mesures réelles et concrètes pour instaurer l'égalité des genres et œuvrer pour le développement durable.

Protocole de coopération avec la Commune de Rabat, le Cluster solaire et la GIZ

Ce protocole de coopération vise à contribuer activement au développement du secteur de la mobilité urbaine durable, de l'énergie et de l'environnement au Maroc. Toutes les parties prenantes de cet accord se veulent être un moteur de diffusion des modèles électriques de circulation dans la ville de Rabat, en encourageant les nouveaux moyens de transport et en s'appuyant sur les compétences marocaines pour en préparer l'écosystème. Ce partenariat permettra aux parties prenantes d'œuvrer conjointement à la promotion et à l'encouragement de la mobilité électrique durable au sein de la ville de Rabat en se basant sur 3 axes :

- la mise en œuvre de l'exemplarité de l'État ;
- l'adoption d'une démarche participative fondée sur l'encouragement et la valorisation de l'innovation, de la recherche scientifique et de l'entrepreneuriat ;
- l'accompagnement des jeunes startups innovantes



3. Contribution dans la mise en place du programme d'exemplarité de l'État dans les bâtiments publics

Rappelons que le Souverain a donné ses Hautes orientations au Chef du Gouvernement en vue de densifier et d'encourager la force d'exemplarité de l'Administration publique, à l'instar des mesures annoncées dans le discours royal du 20 août dernier : « Les bâtiments publics devront montrer l'exemple en recourant autant que possible aux énergies renouvelables, en maximisant ainsi l'efficacité énergétique et réalisant des économies significatives. » D'autre part, le chef du gouvernement a adressé une lettre de cadrage en date du 13 août 2018 pour la préparation de la loi de finances pour l'année 2019 mettant l'accent sur la nécessité de s'inscrire dans l'économie des ressources et le recours aux énergies renouvelables, pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale du développement durable, dans son volet relatif à l'Administration exemplaire.

Stratégie nationale de développement durable

Le premier axe de la stratégie du développement durable repose sur l'exemplarité de l'Administration publique en matière d'efficacité énergétique. Celle-ci elle inclut deux objectifs essentiellement axés sur l'utilisation des énergies renouvelables et de la mobilité durable. Par ailleurs, la SIE adhère et participe au Comité de pilotage en charge de l'exécution de la Stratégie nationale du développement durable et s'appuie sur ses projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics pour inscrire ses actions dans une logique d'exemplarité d'État et de développement durable.

4. Appui au secteur de l'industrie : l'accompagnement des sidérurgies marocaines pour la duplication du modèle Maghreb Steel

En 2018, il a été réalisé l'évaluation des offres retenues à la suite du lancement de l'appel à manifestation d'intérêts internationaux concernant d'abord la contractualisation avec une ESCo pour des services énergétiques puis, dans un second temps, l'approvisionnement en énergies renouvelables. Ainsi un accord a été signé pour l'approvisionnement en énergies renouvelables de source éolienne. Pour conclure, des mesures d'efficacité énergétique ont été mises en œuvre.

5. Aspects de financement

Accréditation Fonds vert

Le projet d'accréditation auprès du (FV) est en instance eu égard au contexte de repositionnement de la SIE en Super ESCo. Le processus devrait être repris dès la fin de la première phase d'accompagnement

Prêt et coopération avec la KFW

Mise en place d'un programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics en partenariat avec la KFW

Le Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics a été validé par le gouvernement du Royaume qui a désigné la SIE comme porteur du programme et il sera financé par la Banque Allemande de Développement (KFW) avec un prêt de 20 millions d'euros et un don de 5 millions d'euros de mesures d'accompagnement pour soutenir la préparation et la réalisation de ce projet.

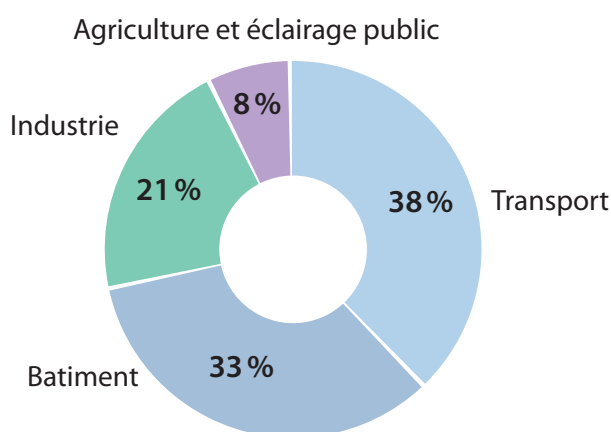
Pour l'instruction du programme, la KFW a effectué une mission d'évaluation auprès de la SIE afin de stabiliser la conception, le calendrier, le cadre institutionnel et financier nécessaire et les conditions-cadres d'exécution du programme.

IV. Focus sur le secteur de l'efficacité énergétique

1. Rappel des objectifs stratégiques de l'efficacité énergétique

C'est dans le cadre de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qu'intervient la stratégie d'efficacité énergétique. En effet, à l'horizon 2030, il est prévu d'atteindre 52 % d'énergies renouvelables, au lieu de 34% en 2015. Cette ambition vise la transformation énergétique et le renforcement des énergies renouvelables.

Consommation énergétique par secteur



Source : Ministère de l'Énergie et des Mines et du Développement Durable

La stratégie d'efficacité énergétique est essentiellement basée sur la fourniture de l'énergie, la généralisation de l'accès à l'énergie à des prix concurrentiels, la maîtrise de l'énergie et la préservation de l'environnement. Elle s'adresse d'abord aux secteurs les plus énergivores, notamment le transport, l'industrie, les bâtiments, l'agriculture et l'électricité publique.

Rappelons que la facture énergétique du Maroc atteint annuellement près de 52,5 milliards de dirhams, dont 93,3 importés de l'extérieur, ce qui place le Maroc dans une situation de dépendance énergétique importante. Par ailleurs, le Maroc dispose d'un environnement institutionnel, juridique et organisationnel qui lui permet de diversifier aujourd'hui ses sources d'énergie.

2. Situation actuelle du marché

Pour encourager l'adoption de mesures d'efficacité énergétique, les autorités marocaines ont adopté la loi n°47-09. Promulguée par le dahir n° 1-11-161 du 1er kaada 1432 (29 septembre 2011) et publiée au Bulletin officiel n° 5996 du 17 novembre 2011, cette loi a pour objectif d'augmenter l'efficacité énergétique dans l'utilisation des sources d'énergie, d'éviter le gaspillage, réduire le coût de l'énergie qui pèse sur l'économie nationale et contribuer au développement durable.

Sa mise en œuvre repose sur les principes de la performance énergétique, des exigences d'efficacité énergétique, des études d'impact énergétique et d'audit.

En parallèle, les autorités marocaines ont mis en œuvre un programme national d'efficacité énergétique. Ainsi plusieurs actions sont engagées afin de réduire la consommation énergétique du Royaume de 12% d'ici 2020.

Objectifs de la stratégie nationale de l'efficacité énergétique

Économie de 5 % à l'horizon 2020

Économie de 20 % à l'horizon 2030

3. Lancement d'une Super ESCo, une première nationale

Définition du modèle

Le Conseil d'administration de la SIE a approuvé le principe de son repositionnement en tant que « Super Escos », devant remplir des missions ayant trait à l'agrégation de la commande publique dans le domaine de l'efficacité énergétique, à l'exécution des projets d'efficacité énergétique, dans le cadre de contrats de performance énergétique, ainsi qu'un accompagnement à l'émergence d'un écosystème de sociétés de services énergétiques privé et de PME en EE.

Le nouveau positionnement stratégique de cette entité devra tenir compte des orientations récentes des pouvoirs publics visant à densifier et à encourager la force exemplaire de l'Administration publique en matière d'efficacité énergétique et la transformation énergétique des déchets (biomasse).

Rôle et champs d'intervention

Missions de la super ESCo

- Exécution des projets d'EE directement ou par le biais des ESCo ou PME
- Garantie d'économie d'énergie via des Contrats de Performance Énergétique - (CPE)
- Agrégation de la commande publique dans le domaine de l'EE
- Appui à l'émergence d'un écosystème d'ESCO
- Suivi de la réalisation des travaux d'exécution des projets de performance énergétique

Périmètres d'activité



Bâtiment
(public, tertiaire)



Eclairage
public



Mobilité verte



Industrie



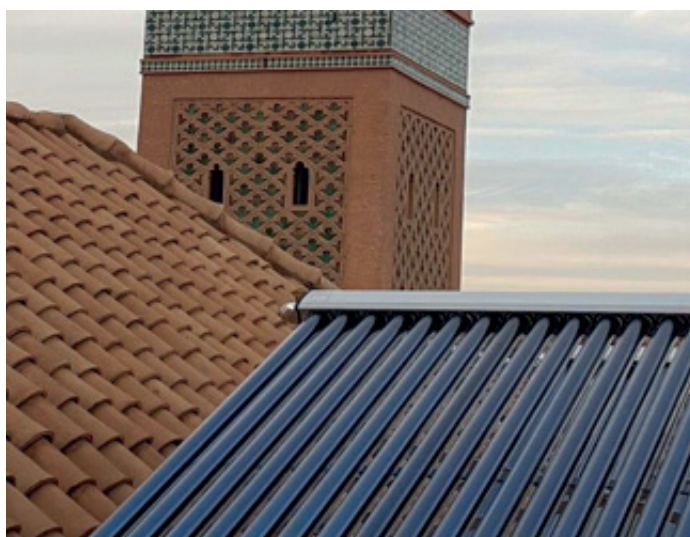
Accompagnement
ESCO et PME

V. Une vocation axée sur la performance énergétique

Le premier lot du Programme Mosquées vertes finalisé

A la fin de l'année 2018, la réception définitive du premier lot qui comporte 36 mosquées réparties sur les villes de Casablanca, Agadir et Marrakech a été réalisée grâce à l'intervention d'un bureau de contrôle marocain.

Les résultats du bilan annuel de performance énergétique atteignent l'objectif exigé dans le contrat, qui est de 40 % d'économies sur la facture énergétique de la situation de référence des mosquées concernées.



Des solutions d'efficacité énergétique au profit du ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance (MAGG)



C'est dans une démarche environnementale d'amélioration de la performance énergétique et d'économies d'énergie que le MAGG a décidé de réaliser ce projet avec la SIE pour ses deux bâtiments. Après une première phase d'étude, l'ensemble déficient du dispositif d'éclairage a été remplacé par la technologie LED, les climatiseurs standards ont été changés par des équipements de technologie « Inverter » qui sont largement moins énergivores, et un système photovoltaïque pour une autoproduction d'électricité a été mis en place.

Le MAGG a mobilisé et avancé tous les fonds nécessaires. Ce procédé permettra de couvrir les financements requis pour les travaux de mise à niveau énergétique pendant toute la durée du contrat.

D'autre part, ce projet contribuera à la promotion des petites et moyennes entreprises opérant dans le secteur de l'efficacité énergétique, et à terme une réelle réduction de l'émission de gaz à effet de serre sera constatée.



La facture énergétique de la Fondation de la Mosquée Hassan II bientôt en baisse

La Fondation de la Mosquée Hassan II et la SIE lancent un projet d'efficacité énergétique pour la grande Mosquée Hassan II de Casablanca et ses annexes, dans le but d'optimiser sa consommation énergétique.

Ce projet consiste en la réhabilitation énergétique du site à travers l'implémentation des actions d'efficacité énergétique puis l'intégration d'énergies renouvelables pour la production d'une partie de l'énergie consommée. Il sera réalisé dans le cadre d'un contrat de performance énergétique garantissant un minimum de 60 % d'économie sur la facture énergétique de la mosquée Hassan II et assurant la maintenance et la performance durant toute la période contractuelle qui s'étendra sur dix ans. En 2018, une ESCo canadienne a été sélectionnée suite à un appel d'offres pour l'exécution de ce contrat. L'étude de faisabilité détaillée des bâtiments a été finalisée, et le lancement des travaux se fera l'année prochaine.

Accompagnement de Maghreb Steel pour rationaliser ses dépenses énergétiques

Pour réduire ses dépenses énergétiques liées à ses processus de production, Maghreb Steel accorde une grande importance à l'accroissement de sa productivité à travers la réduction de sa consommation d'énergie. L'objectif de ce projet est d'offrir une optimisation des coûts d'approvisionnement énergétique à long terme de la société Maghreb Steel. En partenariat avec la SIE, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé, et Maghreb Steel a conclu deux PPA qui ont permis d'atteindre 40 % d'approvisionnement en énergie de source renouvelable.

VI. Avancées du programme de développement du Grand Agadir

1. La valorisation énergétique des déchets

Ce projet consiste en la mise en place d'un centre de traitement et de valorisation énergétique des déchets d'une capacité annuelle de 290 000 tonnes. Ce projet intégré comprend un centre de tri, une usine de valorisation énergétique des déchets par pyrolyse à cogénération et une station de traitement du lixiviat. Il générera la création d'une centaine d'emplois directs.



Avec ce projet, le Grand Agadir n'aura plus besoin de décharge pour ses déchets ménagers et assimilés (DMA); le procédé fait disparaître en effet 98% des chaînes carbonées ne laissant en déchet ultime que 3 à 4% des volumes entrants sous forme de cendre inerte. Par ailleurs ce centre de traitement est non polluant, sans odeurs et avec une empreinte énergétique nulle.

Actions réalisées

La SIE accompagne l'Etablissement de coopération intercommunal (ECI) du Grand Agadir dans le montage juridique et financier du projet. La SIE a piloté plusieurs réunions de travail pour l'élaboration et la finalisation du contrat d'exploitation et a supervisé la création des statuts de la SDL. Le choix de la technologie à utiliser a également été effectué après plusieurs propositions et séances de réflexion.

2. L'éclairage public de la ville d'Agadir

Pour accompagner les communes urbaines du Grand Agadir dans une démarche de rationalisation de la consommation d'énergie liée à l'éclairage public et d'amélioration de sa qualité, la Société d'investissements énergétiques a soutenu la Région Souss-Massa dans le lancement d'une étude de diagnostic permettant de :

- dimensionner le parc d'éclairage ;
- qualifier son état de vétusté ;
- identifier le potentiel d'économies d'énergie ;
- dimensionner l'enveloppe globale d'investissement nécessaire pour la mise à niveau du parc d'éclairage public et la réduction de la facture électrique.

3. Projet de mobilité électrique des lignes de BHNS à Agadir

En vue d'améliorer le transport en commun du Grand Agadir, la Région Souss-Massa et le Groupement des communes d'Agadir, la SIE et la Wilaya ont formé un partenariat visant à mettre en place une ligne de bus BHNS (bus à haut niveau de service) pour permettre aux habitants et touristes de se déplacer dans des autobus de qualité, non polluants et peu onéreux. La Wilaya coordonne le développement et le financement de ce projet. Plusieurs actions ont déjà été réalisées, comme la création de l'ECI avec une structure juridique adaptée pour le développement du projet, une SDL Transport ayant pour dénomination « Agadir Al Kabir ».

VII. Programme d'accompagnement de la Région Rabat-Salé-Kénitra

Installations d'ombrières solaires pour le Conseil régional Rabat-Salé-Kénitra (CRRSK)

Ce projet consiste à produire de l'électricité à travers un système photovoltaïque « ombrières solaires » de 30 kWc qui seront installées au niveau du parking du Conseil régional Rabat-Salé-Kénitra, une démarche qui vise à améliorer la performance énergétique et environnementale du bâtiment du Conseil régional. L'objectif est de réduire la consommation énergétique de ce bâtiment de 40% et de faire de cette expérience un exemple réussi et répliquable dans les bâtiments publics. Les travaux de ce projet ont démarré après la sélection d'un opérateur privé. Grâce aux installations mises en place, le CRRSK pourra réaliser d'importantes économies d'énergie.

Remise à niveau énergétique des centres sociaux de la Région RSK

En coopération avec la Société d'investissements énergétiques et l'Entraide nationale, le Conseil régional a lancé un projet d'efficacité énergétique dans les centres sociaux. Ce programme vise la remise à niveau énergétique de 35 centres répartis sur les villes de la région RSK. Les actions portent essentiellement sur l'éclairage, la production d'eau chaude sanitaire via des technologies efficaces (systèmes solaires) et l'intégration de générateurs photovoltaïques (autoconsommation). Le coût global du projet est estimé à 5 millions de dirhams. En 2018, les pré-diagnostics du lot prioritaire de 8 centres sociaux ont été réalisés. Le potentiel d'économie atteint environ 60 % de la facture globale.





VIII. Un projet de valorisation énergétique des déchets à Kelâa des Sraghna

La SIE accompagne la Région de Marrakech-Safi pour la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable à forte valeur ajoutée. En l'occurrence, la SIE travaille sur le développement d'une solution alternative à la bouteille de butane massivement utilisée pour l'arrosage agricole, en particulier par les petits agriculteurs. Toutes les solutions possibles sont étudiées, que ce soit le pompage solaire, l'utilisation de l'air comprimé ou une solution de production de bouteilles de gaz à partir du « syngaz » produit par la valorisation des déchets ménagers.

La SIE est aussi très impliquée avec le Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance qui supervise le lancement d'un programme national de pompage solaire pour proposer une réelle alternative aux agriculteurs avant la décompensation prévue pour le butane.

Un test grandeur réelle a été réalisé sur une plateforme mobile en utilisant de l'air comprimé pour faire fonctionner un moteur de voiture tel que classiquement utilisé par les agriculteurs pour l'arrosage. Le test a été fort concluant, permettant de faire fonctionner plusieurs pompes et surtout permettant de produire du froid à -80 °C. Ce froid a aussi été exploité en transformant un conteneur en chambre froide où de la glace a été produite uniquement grâce à l'air pur froid sortant de l'échappement du moteur.

Ce dernier essai est très prometteur car offrant une réelle alternative à la bouteille de butane et surtout offrant une solution de froid pour la conservation des produits agricoles.



شركة الإستثمارات الطاقوية
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES



3, avenue Abderrahim Bouabid
secteur 10, bloc D
Hay Riad, Rabat



Tél.: +212 (0) 537 71 75 30 / 24
Fax: +212 (0) 537 71 50 01



contact@siem.ma
www.siem.ma